

TGI Nanterre

Rénovation énergétique du Tribunal de Grande Instance de Nanterre.

CLIENT

Ministère de la Justice

ÉQUIPE

Léon Grosse (mandataire)
Patriarche (Architecture, Ingénierie, TCE, Economie, QEB, BIM)
Partenaires : Les Éclaireurs (éclairage, mise en lumière)

Crédits :

Perspectives © Patriarche, Les Éclaireurs

KEYPOINTS

Architecture Wogenscky.
Respect des lignes originelles.
Rénovation.
Confort utilisateur.
Patio paysager.
Travaux en site occupé.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Isolation thermique des façades et toitures.
Gain en confort d'été.
Autonomie lumineuse.
Gain acoustique.

Conçu il y a une cinquantaine d'années par André Wogenscky, disciple et collaborateur de longue date de Le Corbusier, le Tribunal de Grande Instance de Nanterre incarne une architecture emblématique, marquée par des lignes épurées et une forte identité. Face aux évolutions récentes des normes, aux enjeux environnementaux et aux besoins croissants des usagers, cette œuvre nécessitait une mise à jour, dans le cadre du programme national **France Relance**, qui soutient la rénovation des bâtiments publics pour répondre aux exigences contemporaines.

L'objectif de ce projet est d'inscrire le Tribunal de Grande Instance de Nanterre dans une dynamique durable pour les 20 prochaines années, tout en respectant l'intention architecturale originelle de Wogenscky et en répondant aux attentes techniques et fonctionnelles actuelles.

Pour les façades extérieures, notre intervention se veut discrète et respectueuse, afin de préserver la cohérence visuelle de l'édifice et son intégration au sein de la cité administrative, qui forment un même ensemble. Chaque choix a été guidé par la volonté de maintenir une lecture fidèle du bâtiment tout en apportant des améliorations significatives tant au niveau énergétique et environnemental, qu'au confort et à la qualité d'usage des espaces intérieurs.



Typologie
Équipement, Réhabilitation

Coût de construction
22,5 M€

Statut
En cours

Surface
16 000 m² de SDP (20 000 m² avec niveaux de LTS et sous-sols)

Localisation
Nanterre, France

Mode d'attribution
Conception Réalisation

Un patio paysager luxuriant

Le projet d'aménagement paysager du patio s'inspire du style caractéristique de Roberto Burle Marx, peintre et paysagiste brésilien célèbre pour avoir introduit l'art abstrait dans la conception des jardins. Ses formes végétales organiques, signatures de son approche, sont ici réinterprétées avec des lignes droites, en harmonie avec l'architecture du tribunal.

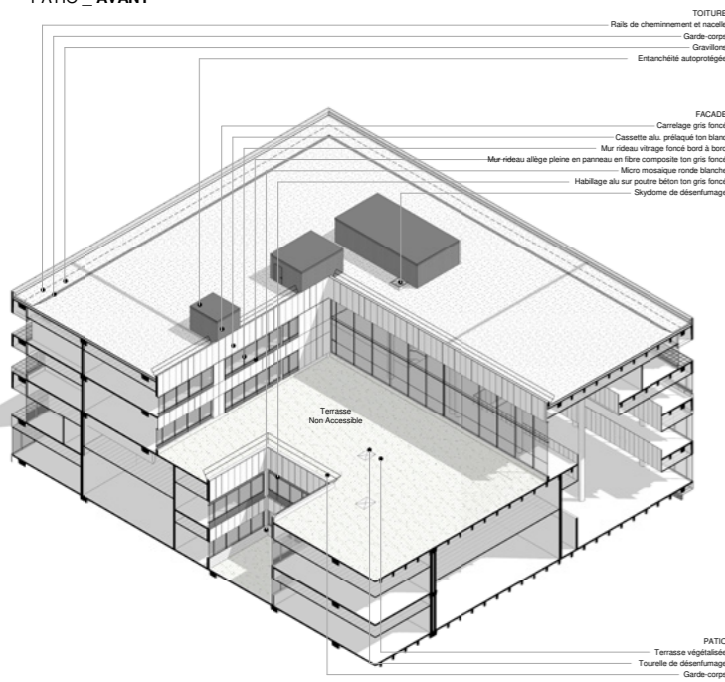
La végétation tropicale organisée en îlots, marque de son œuvre, a été remplacée par une palette adaptée au climat local, favorisant simplicité et durabilité. Les surfaces plantées, encadrées par des lignes contemporaines, sont entourées par des chemins en bois conçus pour faciliter l'entretien.

Visible depuis les bureaux, les salles de travail et la salle des pas perdus, ce jardin offre un paysage apaisant et évolutif, pour enrichir le quotidien des occupants et des visiteurs.

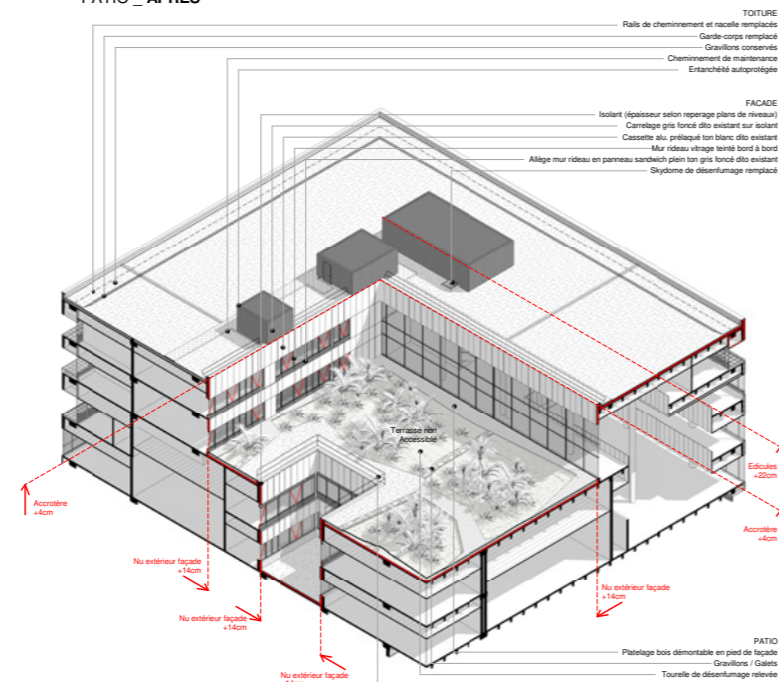
Une véritable oasis contemporaine, dans un écrin lisse blanc, conçue pour offrir un cadre agréable et s'intégrer harmonieusement dans l'ensemble du bâtiment.



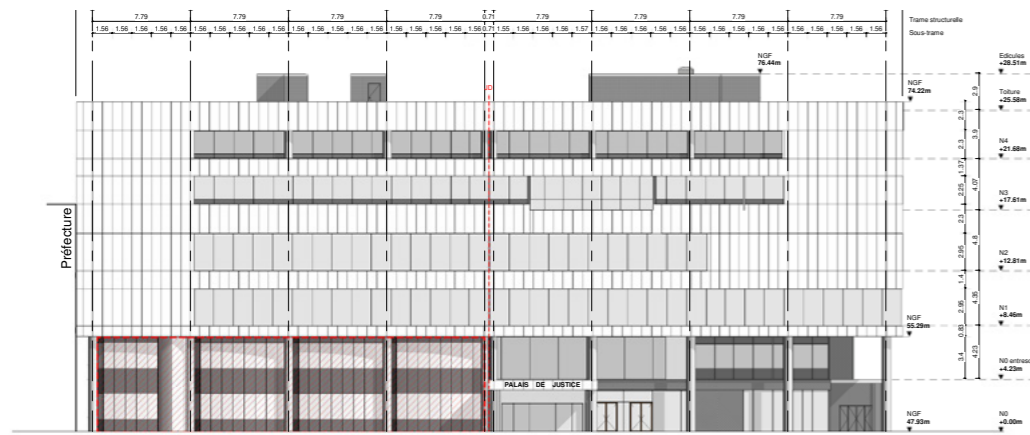
PATIO _ AVANT



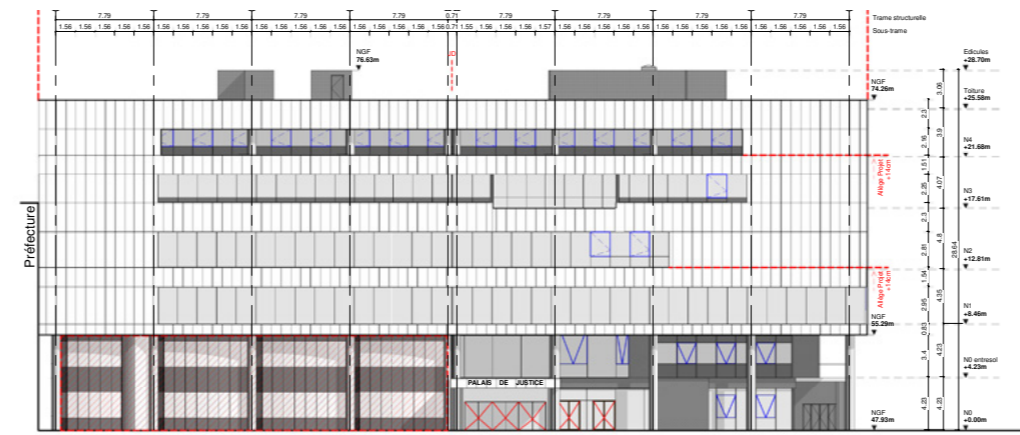
PATIO _ APRÈS



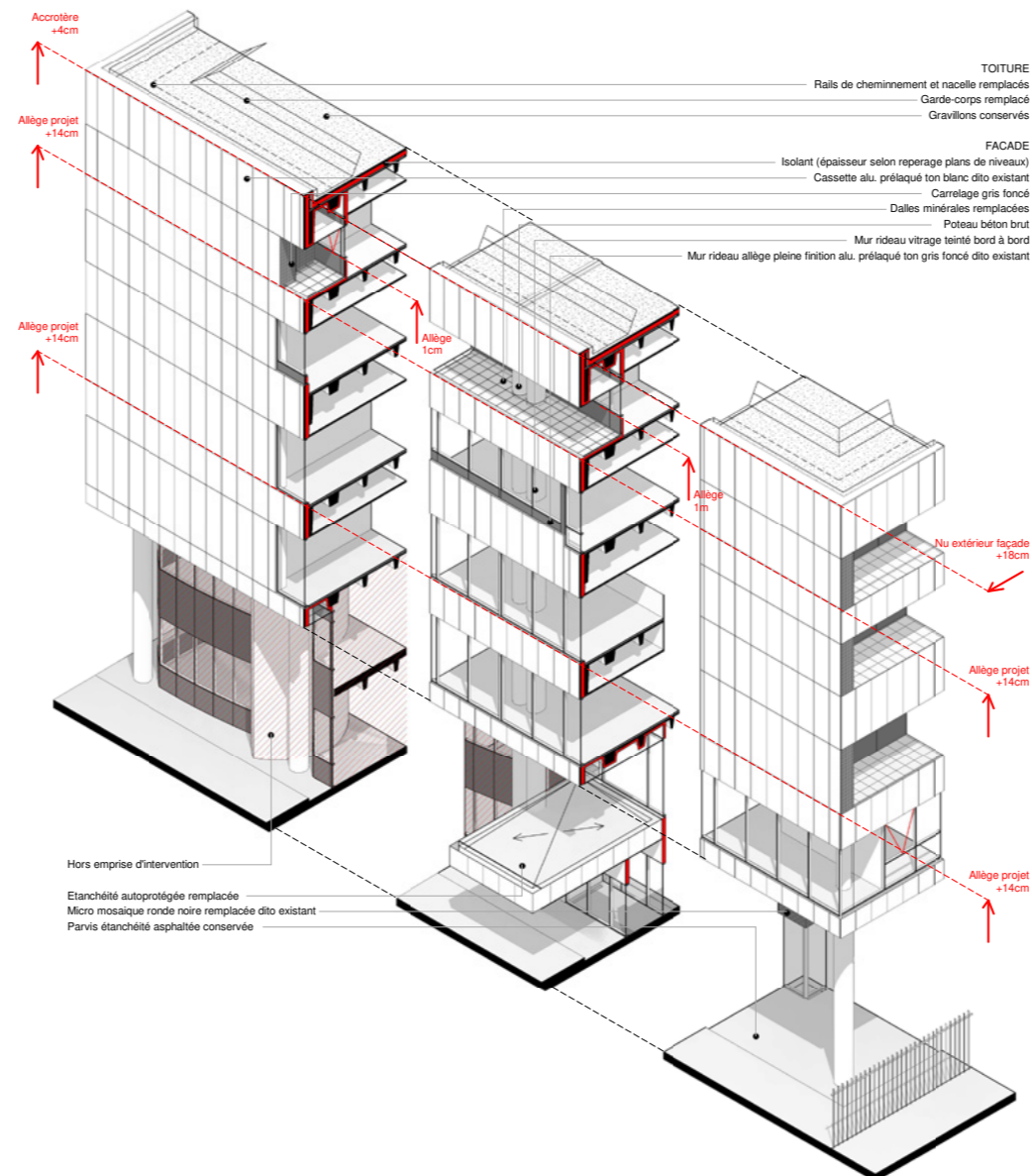
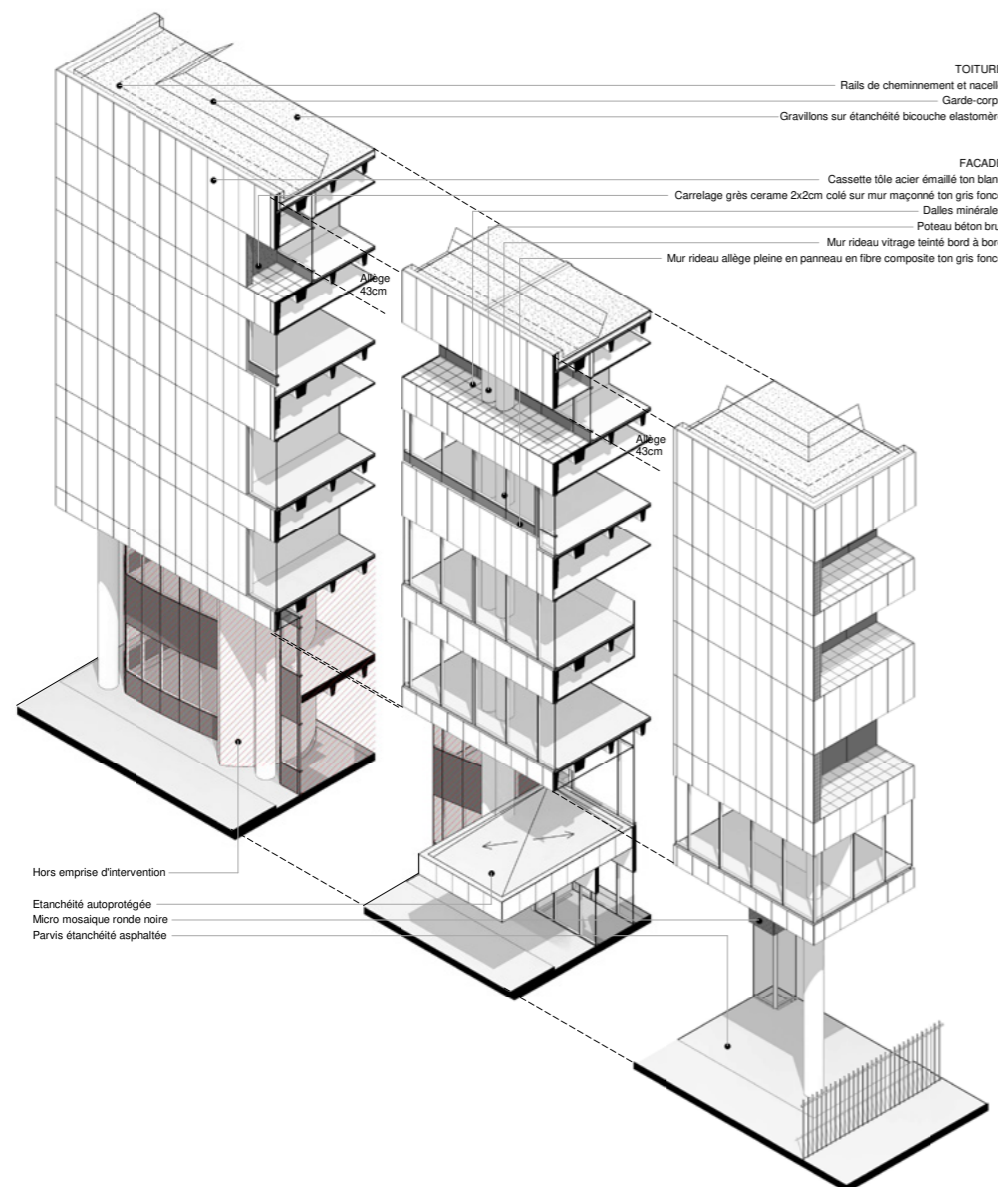
Rénovation des façades



FACADE SUD-OUEST _ AVANT



FACADE SUD-OUEST _ APRES



L'objectif principal est de maintenir la lecture schématique du bâtiment tout en améliorant son confort et ses performances.

Un manteau isolant respectueux de l'architecture originelle

Le projet de rénovation des façades vise à conserver les éléments fondamentaux du concept architectural original tout en répondant aux normes actuelles de performance thermique et énergétique.

Notre intervention se veut discrète, préservant l'identité du bâtiment et son intégration dans le tissu urbain.

Plusieurs principes clés de l'architecture initiale ont été soigneusement préservés :

- La bichromie : l'association du noir et du blanc, reflétant l'esprit de vide et de plein, reste fidèle à l'esprit originel.
- La composition des volumes : le socle en retrait, aux niveaux rez-de-chaussée et entresol, conserve son rôle de support visuel pour le volume supérieur parallélépipédique.
- Le rythme des façades : l'alternance des bandes noires et blanches, rendue par les vitrages teintés et les retraits des bandes vitrées, demeure inchangée.
- La planéité des façades : le décalage de 8 cm entre les cassettes émaillées du revêtement de façade et les vitrages extérieurs est respecté pour conserver l'aspect lisse du bâtiment.
- Les proportions du Modulor : les proportions définies par Le Corbusier sont respectées autant que possible dans les modifications apportées.
- La relation avec la Préfecture : les lignes horizontales et la palette chromatique des façades assurent une continuité avec les bâtiments voisins.
- Les matériaux de façade : la modénature et la disposition des matériaux restent conformes à l'original.



TGI de Nanterre

Typologie
Équipement, Réhabilitation

Surface
16 000 m² de SDP (20 000 m² avec niveaux de LTS et sous-sols)

Coût de construction
22,5 M€

Localisation
Nanterre, France

Statut
En cours

Mode d'attribution
Conception Réalisation

MARS 2022
 Déclaration de travaux

JUIN 2022
 Jalon déclaration travaux purgée.

2022-2024
 Travaux en 4 phases de 6 mois (une par façade).

2025
 Livraison de l'opération